

TARIFS RESTAURATION ET HEBERGEMENT PERSONNELS ET EXTERIEURS 2025-2026

Tarifs au 1er septembre 2025 arrêtés par le conseil régional Grand Est

Personnels de catégorie C Région	2,80 €
Autres personnels catégorie C (personnels Etat, AESH, AED, assistant de langue)	3,35 €
Personnels de catégorie B et A (personnels région et Etat, professeurs, étudiants stagiaires, personnels Greta intervenant dans l'établissement, personnels Etat et collectivité des établissements relevant du service de restauration)	6,00 €
Stagiaires GRETA, contrat de professionnalisation, étudiants extérieurs	4,85 €
Autres, agents en formation, stagiaires entreprises, personnels extérieurs au lycée	8,95 €
Petit déjeuner, collation ou goûter personnels ou élèves de l'établissement	2,50 €
Petit déjeuner, collation ou goûter extérieurs	3,75 €
Formation région, CNFPT ou académique (repas + café + collations)	12,70 €
Repas exceptionnels selon la prestation	8,95 € / 17,85 € / 26,75 €
Nuitée exceptionnelle en chambre d'internat (hors petit déjeuner et blanchisserie)	35,00 €
Forfait chambre d'internat au mois (hors petit déjeuner et blanchisserie)	200,00 €

Le paiement des repas doit être effectué préalablement au passage au self.

Le secrétaire général
Grégory GRANDJEAN

